



NATO PARLIAMENTARY ASSEMBLY

COMPTE RENDU

DE LA RÉUNION DE LA

COMMISSION SUR LA DÉMOCRATIE ET LA SÉCURITÉ (CDS)

9 - 10 octobre 2021

Lisbonne, Portugal

161 CDS 21 F | Original : Anglais | 21 octobre 2021

LISTE DE PARTICIPANTS

Président	Angel TILVAR
Vice-Présidents	Rodrigue DEMEUSE Brett GUTHRIE
Rapporteure générale	Joëlle GARRIAUD-MAYLAM
Rapporteure spéciale	Linda SANCHEZ
Membres	
Allemagne	Dagmar FREITAG Anita SCHÄFER Ulla SCHMIT Roland WÖLLER
Espagne	Javier ANTON Javier MAROTO Carlos ROJAS
France	Anissa KHEDHER Jérôme LAMBERT
Lettonie	Aleksandrs KIRSTEINS
Luxembourg	Lydia MUTSCH Nancy ARENDT KEMP
Monténégro	Predrag BOSKOVIC
Pays-Bas	Rudolf KOOLE
Pologne	Pawel ARNDT
Portugal	José Luis CARNEIRO
Royaume-Uni	The Rt Hon. Lord ANDERSON Lord JOPLING Heather WHEELER
Turquie	Muhammet Naci CINISLI
Membre Associé	
Azerbaïdjan	Kamran BAYRAMOV
Intervenants	Vice-amiral Henrique GOUVEIA E MELO coordinateur du groupe de travail pour le plan de vaccination au Portugal Stéphane LACROIX, professeur associé, CERI Science Po David VAN WEEL, secrétaire général adjoint pour les nouveaux défis de sécurité, OTAN

Remus PRICOPIE,
professeur et recteur à l'Université nationale
d'études politiques et d'administration
publique (SNSPA), Bucarest, Roumanie

Secrétariat international

Nathan GRISON
Anne-Laure BLEUSE
Patricia JAWOREK

Directeur, CDS
Coordinatrice, CDS
Assistante de recherche

Samedi 9 octobre 2021

I. Allocution d'ouverture d'Angel TILVAR (Roumanie), président de la commission sur la démocratie et la sécurité (CDS)

1. Le président **Angel Tilvar** (RO) remercie la délégation portugaise pour son excellent travail de préparation et la tenue de la session annuelle de 2021 dans un contexte si difficile. Il remercie également deux membres de longue date de la commission, **Lord Jopling** (UK) et **Ulla Schmidt** (DE) pour leur remarquable contribution et implication exceptionnelle aux travaux de la commission alors qu'il s'agira de leur dernière session.

II. Adoption du projet d'ordre du jour

3. **Le projet d'ordre du jour [119 CDS 21 F] est adopté.**

III. Adoption du [compte rendu de la réunion précédente de la commission sur la démocratie et la sécurité \[088 CDS 21 F\]](#) tenue par visio-conférence le samedi 15 mai 2021

4. Le compte rendu [088 CDS 21 F] est adopté.

IV. Présentation par le vice-amiral Henrique GOUVEIA E MELO, coordinateur du groupe de travail pour le plan de vaccination au Portugal, sur *La lutte du Portugal contre la Covid-19*

5. Dans ses fonctions de coordinateur du groupe de travail, le vice-amiral **Henrique Gouveia E Melo** a défini quatre objectifs : améliorer la gestion des procédures de vaccination ; investir dans la rapidité de la réponse gouvernementale ; entretenir une communication transparente sur les initiatives prises auprès de la population ; et définir avec clarté les processus et priorités du plan de vaccination. Il souligne plusieurs facteurs ayant contribué au bon déroulement du programme de vaccination. L'exécution du programme reposait sur l'observation, la prise de décision, et des ajustements opérés sur base d'un suivi continu. Le leadership militaire a donné une valeur ajoutée à la structure civile et a permis de mieux planifier et organiser la campagne de vaccination. Pour contrecarrer les arguments anti-vaccination et les théories du complot, le groupe de travail a mis au point un message construit sur la dichotomie entre la communauté et le virus. Le vice-amiral fait remarquer que son rôle militaire lui confère un statut de responsable impartial et permet d'éviter une politisation de la campagne de vaccination. Enfin, il rappelle la responsabilité morale et la nécessité stratégique de poursuivre les actions de vaccination à l'échelle mondiale.

6. À la question d'un membre portant sur la stratégie adoptée par le groupe de travail pour convaincre les groupes les plus difficiles à atteindre au Portugal – y compris les migrants – et à les inciter à se faire vacciner contre la Covid-19, le vice-amiral répond que la procédure de vaccination permet aux personnes sans papiers de recevoir le vaccin sans craindre de se faire identifier par les services d'immigration. En réponse à une autre question d'un membre sur le rôle joué par les médias dans la campagne de vaccination, il souligne que les médias appuient cette campagne et qu'ils ne fournissent que très rarement une tribune aux discours anti-vaccination.

V. Panel : Les sociétés de la région MOAN 10 ans après les soulèvements

- **Présentation par Stéphane LACROIX, professeur associé, CERI Science Po sur *Les mouvements sociaux et perspectives d'évolution politique dans la région MOAN.***

7. **Stéphane Lacroix** indique que les soulèvements de 2011 trouvent leur fondement dans le recul des régimes autoritaires arabes dans les années 1990 et 2000, sous l'effet de pressions démocratiques extérieures. Les inégalités sociales, le manque de représentation de la jeunesse dans les systèmes politiques et économiques et une corruption généralisée ont contribué au déclenchement de ces événements. Trois scénarios se sont joués lors des soulèvements arabes : les tentatives des dirigeants de s'accrocher au pouvoir ont parfois échoué suite à des débâcles internes et ils ont parfois réussi, soit grâce à des concessions, soit par le recours à la force. Dans la mesure où ces révolutions n'ont pas été accompagnées de justice transitoire ou de soutien économique, les soulèvements arabes ont laissé dans leur sillage des démocraties fragiles. Les querelles politiques internes se sont multipliées, tandis que les besoins socio-économiques des populations sont restés négligés. Les inégalités et la pauvreté ont empiré, entraînant derrière elles une désillusion des citoyens à l'égard de la démocratie. M. Lacroix déplore l'absence de soutien des pays occidentaux aux pays de la région au lendemain du printemps arabe. Des pays autoritaires comme l'Arabie saoudite et les Émirats Arabes Unis ont comblé ce vide en prônant leur propre modèle de gouvernance. Aujourd'hui, les régimes répressifs ayant survécu ou réapparu après les soulèvements dans la région MOAN laissent beaucoup moins de place à une opposition politique et au développement d'une société civile qu'avant 2011. L'intervenant craint que l'absence d'une représentation démocratique crédible et la conjoncture économique désastreuse de la région n'alimentent les tensions sociales et politiques et profitent aux extrémistes.

- **Examen du projet révisé de rapport de la sous-commission sur la résilience et la sécurité civile, *Une décennie après les soulèvements arabes : espoirs et désillusions démocratiques* [\[012 CDSRCS 21 F rév. 1\]](#), présenté par Anissa KHEDHER (France), rapporteure de la sous-commission**

8. La rapporteure de la sous-commission, **Anissa Khedher (FR)**, souligne que les espoirs nés des soulèvements arabes ont largement été déçus. L'élan qui a succédé aux protestations a rapidement laissé place à un recul démocratique. La nouvelle vague de protestations en 2019 a démontré que le même type de frustrations se fait encore sentir aujourd'hui, notamment dans le contexte de la pandémie de la Covid-19. Les soulèvements arabes ont engendré des évolutions encourageantes, comme la formation d'une société civile dynamique et un rôle de plus en plus important endossé par la jeunesse en tant que vecteur du changement. Toutefois, les conditions socio-économiques défavorables, le manque de respect des droits humains et de la liberté d'expression, ainsi que le rôle persistant de l'armée dans les affaires politiques entravent le processus de démocratisation. Ainsi, la Tunisie ne cesse de réaliser des avancées dans sa transition démocratique, mais ne parvient toujours pas à moderniser son modèle socio-économique. En juillet dernier, le président du pays a adopté une série de mesures temporaires visant à interrompre le fonctionnement normal des institutions, y compris le parlement. Mme Khedher rappelle l'importance de consolider les acquis des soulèvements arabes tant en Tunisie que dans le reste de la région MOAN. En effet, l'équilibre de la région est cruciale pour la sécurité des alliés et il convient dès lors de renforcer la coopération avec celle-ci. Toutefois, cette stabilité dépend largement de la faculté des autorités de la région MOAN à satisfaire les attentes démocratiques et socio-économiques de leurs populations.

9. En réponse à la question d'un membre sur la perspective de la tenue d'élections en décembre en Libye, Mme Khedher déclare qu'elles pourraient fournir une occasion de

réactiver le processus de démocratisation dans le pays. M. Lacroix acquiesce et souligne qu'au cours de ces dix dernières années, la Libye a souffert de problèmes d'instabilité interne et d'ingérence étrangère. En réponse à des questions sur l'efficacité des sanctions contre la Syrie, M. Lacroix affirme que la levée des sanctions n'atténuera pas forcément la souffrance de la population syrienne et qu'elle n'entraînera des progrès que si elle est précédée d'un accord entre tous les acteurs concernés sur une solution politique. Parallèlement, il reconnaît que les sanctions se montrent parfois contre-productives et offrent une légitimité aux discours nationalistes des régimes en place. Interrogé sur le manque de soutien apporté à la région par les pays occidentaux au lendemain des soulèvements arabes, l'intervenant insiste sur le besoin de renforcer le soutien aux forces démocratiques dans le monde arabe. En ce qui concerne la situation en Tunisie, il se dit préoccupé par le fait que la perte de confiance du public envers la démocratie risque de compromettre les progrès accomplis depuis les soulèvements arabes.

10. [Le projet de rapport \[012 CDS DG 21 F rév. 1\] est adopté.](#)

VI. Présentation de David VAN WEEL, secrétaire général adjoint pour les nouveaux défis de sécurité, OTAN, sur *L'impact du changement climatique sur la sécurité et la résilience de l'Alliance*

11. **David Van Weel** rappelle que le changement climatique représente désormais le principal défi à relever pour l'humanité. Les risques pesant sur notre sécurité et notre résilience sont colossaux. Pour y faire face, l'OTAN a récemment adopté un plan d'action sur le changement climatique et la sécurité qui s'articule autour de 4 axes de travail : la sensibilisation, l'adaptation, l'atténuation et l'ouverture sur l'extérieur. L'OTAN prévoit une étude approfondie de l'impact du changement climatique sur la sécurité et compte intégrer les considérations relatives au changement climatique dans ses plans de défense, ses plans civils d'urgence et ses opérations de secours en cas de catastrophe. L'OTAN entend également aider les Alliés à définir des objectifs nationaux volontaires et à appliquer les meilleures pratiques pour réduire les émissions militaires de gaz à effet de serre (GES). M. Van Weel conclut en identifiant trois thèmes majeurs qui requièrent une attention particulière : la réduction des GES militaires pour œuvrer au développement d'une « défense verte » ; le renforcement de la résilience de l'Alliance, notamment en investissant dans la protection des infrastructures critiques ; et une réflexion sur les implications du changement climatique pour les futures opérations militaires de l'OTAN.

12. En réponse à la question de savoir de quelle manière les pays de l'OTAN peuvent aider l'Alliance à réduire ses émissions de Co2 et à contribuer à la COP26, M. Van Weel rappelle que la stratégie de l'OTAN pour faire face au changement climatique prévoit notamment de recenser les vulnérabilités et de réagir à l'impact du changement climatique dans les pays membres. Il ajoute que le secrétaire général de l'OTAN assistera à la COP26 et que l'Alliance espère ouvrir un dialogue avec d'autres organisations internationales concernées par le changement climatique et les questions de sécurité au préalable du prochain sommet. En réponse à une question sur les tensions relatives aux ressources d'eau disponibles, M. Van Weel déclare que de telles tensions sont susceptibles d'affecter non seulement le voisinage de l'OTAN, mais aussi les pays membres de l'Alliance. L'OTAN devra adopter une approche pansociétale face à cette menace et surveiller les effets du changement climatique pour préserver sa réactivité et son efficacité en cas de crise. En réponse à une question sur l'adaptation des armées au changement climatique, M. Van Weel indique que le secteur de la défense est depuis longue date un vecteur d'innovation et que les longs processus d'acquisition exigent une action rapide pour que l'OTAN puisse allier supériorité militaire et approche écologique. Interrogé sur les moyens dont disposent les pays membres de l'OTAN pour renforcer la résilience de leurs infrastructures critiques face au changement climatique, il souligne que les efforts déployés dans les États membres

devraient être axés sur la sensibilisation du public aux risques et sur le déploiement de mesures visant à renforcer la résilience tant physique que sociétale.

VII. Examen du projet révisé de rapport général *Renforcer la résilience des sociétés alliées grâce à la préparation du secteur civil* [011 CDS 21 F rév. 1] présenté par Joëlle Garriaud-Maylam (France), rapporteure générale

13. La rapporteure générale **Joëlle Garriaud-Maylam** (FR) souligne que les pays alliés devront développer une approche pansociétale pour faire face à l'éventail de défis complexes liés au paysage de sécurité actuel. Cette approche garantirait que les acteurs civils et militaires puissent agir de manière concertée. Elle constate que la privatisation des infrastructures stratégiques et le caractère interdépendant des sociétés et des économies actuelles ont rendu les sociétés alliées plus fragiles aux chocs. Elle présente quatre recommandations visant à rehausser le niveau de préparation civile de l'Alliance : affecter des ressources financières et humaines suffisantes pour répondre aux ambitions des Alliés dans le domaine de la résilience ; renforcer la coopération avec les pays et organisations partenaires par le biais d'exercices réguliers et d'évaluations croisées ; intensifier les efforts de communication pour sensibiliser le public ; et inscrire la résilience dans le processus OTAN 2030 et la mise à jour du concept stratégique.

14. Interrogée sur la compatibilité d'une approche pansociétale avec la montée des tensions socio-politiques internes dans certains pays alliés, Mme Garriaud-Maylam indique que les États membres de l'OTAN se doivent d'apaiser ces tensions et de stimuler la cohésion et la coopération pour enregistrer des progrès dans les domaines de la résilience et de la préparation civile. Elle rejoint l'avis d'un membre qui souligne l'importance de la préparation des Alliés en cas d'attaques CBRN et insiste sur le rôle clé du centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe dans le renforcement de la résilience des Alliés. En réponse à une question sur la nécessité d'une coopération civilo-militaire renforcée et d'une meilleure protection des infrastructures critiques, Mme Garriaud-Maylam note l'impératif de redoubler d'efforts et d'investissements dans ces deux domaines pour permettre aux pays alliés d'être en mesure de prévenir et de répondre à tout type de crise. Interrogée sur la nécessité d'intégrer les diasporas dans ces efforts, elle insiste sur leur importance et évoque le rapatriement de citoyens européens de l'étranger en début de pandémie de Covid-19 comme un exemple encourageant. Répondant à une question sur les mesures que doivent prendre les entreprises privées pour élaborer des plans d'urgence en vue de réduire les risques liés aux cyber-attaques contre les infrastructures stratégiques, Mme Garriaud-Maylam affirme que ce type de dispositif est crucial et que les États doivent aider et encourager les entreprises à renforcer leur résilience.

15. [Le projet de rapport \[011 CDS 21 F rév. 1\] est adopté.](#)

VIII. Examen des amendements et vote sur le projet de résolution *Développer une approche pansociétale, intégrée et coordonnée de la résilience pour les démocraties alliées* [120 CDS 21 F], présenté par Joëlle GARRIAUD-MAYLAM (France), rapporteure générale

16. Mme Garriaud-Maylam souligne que la résilience nationale et collective doit être consolidée par l'adoption d'une approche pansociétale fondée sur la coopération civilo-militaire. Elle ajoute que l'expertise de pointe déjà acquise par certains pays de l'OTAN dans ce domaine doit être davantage relayée au sein de l'Alliance. Par ailleurs, elle exhorte les gouvernements et les institutions de l'OTAN à affecter des ressources financières et humaines suffisantes pour répondre aux besoins et aux ambitions de l'Alliance en matière de résilience ; à créer des systèmes d'alerte rapide efficaces ; et à sensibiliser davantage les citoyens quant à leur rôle dans le domaine de la prévention et de la réponse aux crises. Elle conclut en affirmant que la résilience des Alliés dépend aussi de celle de leurs

partenaires et que, par conséquent, une meilleure coopération entre l'OTAN et les pays partenaires constitue une priorité.

17. Quatre amendements sont soumis au projet de résolution. Tous sont adoptés, certains avec de légères modifications.

18. [Le projet de résolution \[120 CDS 21 F\], ainsi amendé, est adopté.](#)

IX. Élection des membres des bureaux de la commission et de la sous-commission

19. Les membres de la commission et des sous-commissions éligibles à une réélection sont tous réélus par acclamation. Les candidats ci-dessous sont élus par acclamation :

Sous-commission sur la résilience et la sécurité civile (CDSRCS)

Vice-présidente **Susan Wild (États-Unis)**

Conseil interparlementaire Ukraine-OTAN (UNIC)

Membre **Monika Falej (Pologne)**

Suppléant **Aleksandrs Kiršteins (Lettonie)**

Dimanche 10 octobre 2021

X. Présentation des activités 2021 et 2022 de la commission et de la sous-commission

20. Le président annonce qu'en 2022, le rapport général de la commission traitera de l'importance de protéger les infrastructures critiques des Alliés contre les cybermenaces. Le rapport spécial portera sur les mesures à appliquer pour mieux comprendre et atténuer l'impact du changement climatique sur la sécurité civile de l'Alliance et s'y adapter, tandis que le rapport de la sous-commission examinera le rôle des pays alliés et de l'OTAN dans la protection et la promotion d'un espace humanitaire dans les situations de conflit.

21. En ce qui concerne les visites, le président indique que la sous-commission se rendra aux États-Unis du 25 au 29 octobre 2021. Il note que la visite en République de Corée – initialement prévue en novembre 2021 – a été reportée à 2022 en raison des restrictions liées à la pandémie de Covid-19. En outre, en 2022, le CDS envisage de se rendre aux Pays-Bas et au Danemark, y compris au Groenland.

XI. Présentation de Remus PRICOPIE, professeur et recteur à l'Université nationale d'études politiques et d'administration publique (SNSPA), Bucarest, Roumanie sur *La sensibilisation du public aux questions de sécurité et le rôle de l'éducation*

22. Le professeur **Remus Pricopie** explique que 65 % des Roumains ont une opinion favorable de l'OTAN et de l'UE. Il note cependant que les opinions varient selon les groupes d'âge. La jeune génération est plus réceptive aux propos diffusés par les chaînes d'information étrangères comme la chaîne russe Sputnik. M. Pricopie souligne que les événements à caractère sécuritaire, tel que les exercices de l'OTAN organisés en Roumanie, s'accompagnent souvent de pics de propagande et de désinformation sur Internet. Pour éviter que la confiance du public ne régresse sur les questions de politique

étrangère et de sécurité de la Roumanie, ces propos néfastes doivent être contrecarrés par des efforts de communication stratégique à plusieurs niveaux. Et ceux-ci devraient particulièrement cibler les groupes de population les plus exposés, notamment les jeunes.

XII. Examen du projet révisé de rapport spécial sur *Renforcer la résilience démocratique de l'alliance face à la désinformation et la propagande* [013 CDS 21 F rév. 1] de Linda SANCHEZ (États-Unis), rapporteure spéciale

23. **Linda Sanchez** (US) observe que la frontière entre la réalité et la fiction devient de plus en plus floue dans les pays de l'Alliance. Cette tendance est clairement apparue tout au long de la pandémie de Covid-19 et a culminé avec l'attaque perpétrée le 6 janvier 2021 contre le Capitole des États-Unis. Différents acteurs étrangers et domestiques sont impliqués dans la diffusion de désinformation. Les tentatives malveillantes d'États autoritaires – et particulièrement la Russie, la Chine et l'Iran – visant à saper la résilience démocratique des Alliés en diffusant de fausses informations se trouvent confortées par les actions de groupes non-étatiques et de citoyens qui agissent à titre individuel. Mme Sanchez évoque quelques mesures adoptées par certains Alliés et partenaires au cours des dernières années pour contrecarrer cette menace, et notamment des mesures législatives et réglementaires visant à responsabiliser les acteurs des médias sociaux et l'élaboration de programmes d'éducation aux médias. Par ailleurs, l'OTAN a redoublé d'efforts pour lutter contre la désinformation à son égard en renforçant ses communications stratégiques. Mme Sanchez propose toute une série de recommandations à l'Alliance et aux pays membres pour lutter efficacement contre la désinformation : par exemple, la création d'un centre OTAN pour la résilience démocratique pourrait aider les États membres à identifier leurs failles ; au niveau national, le déploiement de campagnes de communication en vue de renforcer la cohésion sociale tout en ciblant les groupes les plus exposés à la désinformation; et l'adoption d'une stratégie pansociétale impliquant toutes les parties, y compris les écoles et les organisations de la société civile.

24. Répondant à des questions sur la nécessité de mutualiser les meilleures pratiques de lutte contre la désinformation, Mme Sanchez rappelle que le centre pour la résilience démocratique envisagé au sein de l'OTAN offrirait une plateforme pour ce type de partages sur le plan interne. Elle ajoute que la coopération dans ce domaine avec des pays démocratiques non-membres de l'OTAN doit être renforcée, notamment par l'élaboration de programmes communs de formation, d'enseignements tirés, et d'outils concrets. M. Pricopie estime qu'une coopération approfondie entre les diverses institutions du secteur de l'éducation pourrait également cimenter ces efforts. En réponse à une question sur le rôle de l'éducation dans la lutte contre la désinformation, Mme Sanchez souligne la nécessité de former les enfants pour qu'ils apprennent à vérifier leurs informations. Se référant à une question sur les moyens de lutter contre la propagation de fausses informations entre acteurs étatiques et/ou non-étatiques et par les individus, Mme Sanchez rappelle que les personnes qui reçoivent des informations doivent savoir les recouper et les analyser avec un regard critique. M. Pricopie affirme qu'il est essentiel de mieux connaître les réseaux par lesquels la désinformation se propage afin de pouvoir remédier à ce problème. Mme Sanchez répond à une question sur la vulnérabilité des groupes minoritaires face à la désinformation en affirmant que le fait de semer la discorde entre les communautés d'une société est l'un des outils les plus efficaces dont disposent les acteurs mal intentionnés. Ces tactiques pernicieuses sont souvent exacerbées par le fait que les outils de vérification de faits ne permettent pas de détecter la désinformation dans les langues minoritaires des pays concernés. En réponse à une question portant sur les efforts déployés par les autorités moldaves pour neutraliser la désinformation russe, M. Pricopie indique que les universités roumaines et moldaves ont renforcé leur collaboration dans le but de consolider leur aptitude à contrer cette menace commune.

25. [Le projet de rapport \[013 CDS 21 F rév. 1\] est adopté.](#)

XIII. Divers

26. Aucune autre question n'est abordée.

XIV. Date et lieu de la prochaine réunion

27. La prochaine réunion de la commission se tiendra lors de la session de printemps de l'AP-OTAN, programmée du 27 au 30 mai 2022 à Kiev, en Ukraine.

XV. Remarques de clôture

28. Le président clôt la réunion de la commission sur la démocratie et la sécurité.

29. Un enregistrement de la réunion sera disponible sur la [chaîne YouTube](#) de l'AP-OTAN.
